



Les 7 et 8 Novembre 2020

Aumale

Concours salle 2 x 18 m

Concours sélectif pour les championnats de France, régional, et départemental

La Compagnie des Archers Aumalois a le plaisir de vous inviter à sa compétition en salle qui aura lieu dans la salle des sports d'Aumale, rue Jules Ferry (parcours fléché).

Horaires :

	Samedi Après-midi	Dimanche matin	Dimanche Après-midi
Ouverture du greffe	13h00	8h30	13h30
Inspection du matériel	Au greffe		
Début des tirs	14h00	9h30	14h30

Blasons, catégories et distances selon le règlement sportif et arbitrage en vigueur.

Tir sur Tri Spot 40 à préciser lors de votre inscription pour les arcs classiques à partir de la catégorie cadet, sans précision le tir se fera sur blason de 40.

Echauffement sur cible à 18 m : 30 minutes avant le début des tirs.

Tenue blanche ou de club souhaitable. Chaussures de sport obligatoires.

Une licence papier ou dématérialisée valide, munie d'une photo ou une pièce d'identité avec photo devront être présentés au greffe.

Récompenses : (le dimanche à partir de 18h00)

En individuel :	- aux 3 premiers de chaque catégorie.
Par équipe :	- 3 tireurs arc à poulie
	- 3 tireurs arc classique, dont 1 femme ou 1 jeune
	- 3 tireurs arc nu
Trophée de la ville d'Aumale	- Meilleure équipe constituée d'au maximum un arc à poulie et d'au minimum un jeune.

Un même archer ne peut faire partie de 2 équipes (hors trophée) et les équipes doivent être constituées avant les tirs

Lors de votre inscription, merci de nous indiquer si vous êtes droitier ou gaucher. Ceci afin d'organiser la ligne de tir sans archer en vis-à-vis.

Toutes les personnes fréquentant le lieu de compétition (participants, accompagnants, etc.) devront respecter les règles fixées par le protocole sanitaire édicté par la FFTA ainsi que les directives des autorités locales. Tout manquement pourra entraîner l'exclusion des personnes concernées.

Au vue de la situation sanitaire, cette compétition est susceptible être annulée à tout moment.

(*) Il est possible que nous ne disposions pas de l'autorisation municipale ou préfectorale d'organiser une buvette à la date du concours.



FFTA
Fédération Française
de Tir à l'Arc

Comité Régional
de Normandie



de Tir à l'Arc



Droits d'inscription : 8 €
14€ pour deux départs

<http://compagnie-archers-aumalois.fr>
COMPAGNIE DES ARCHERS AUMALOIS E.S.A
N° Agrément FFTA 0976113

Inscriptions et règlements :

Frédéric Bredel
14 Route du Bord des Bois
76390 Le Caule-Sainte-Beuve
E-mail : inscription@compagnie-archers-aumalois.fr

Tél : 02.35.94.79.92 / 06.61.35.04.92
(De 18 h à 21h) en cas d'urgence uniquement.

Les inscriptions ne seront définitives qu'à réception de la feuille d'inscription ci-jointe et du règlement par chèque à l'ordre de la Compagnie des Archers Aumalois.

Buvette et Sandwiches seront à votre disposition*

